
fête de la Science

LIVRET PRATIQUE FÊTE DE LA SCIENCE 2023



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



CAP
SCIENCES

ESPACE
MENDÈS
FRANCE
POITIERS



Récréa
sciences

Table des matières

Si votre structure est basée en Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques	3
.....	3
Dates à retenir.....	3
Modalités d'inscription.....	3
Financement.....	3
Inscription de votre projet	4
Lorsque vous serez labellisé	4
La communication	4
Echosciences	5
Après la Fête de la Science	5
Compléter la fiche bilan	5
Transmettre les factures	6
Personnes à contacter.....	6
Si votre structure est basée en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.....	7
Dates à retenir.....	7
Modalités d'inscription.....	7
Financement.....	7
Inscription de votre projet	8
Lorsque vous serez labellisé	8
La communication	8
Echosciences	9
Après la Fête de la Science	9
Compléter la fiche bilan	9
Transmettre les factures	9
Personnes à contacter.....	10
Si votre structure est basée en Haute-Vienne, de Creuse ou de Corrèze	11
Dates à retenir.....	11
Modalités d'inscription.....	11
Financement.....	11
Inscription de votre projet	12
Lorsque vous serez labellisé	12
La communication	12
Echosciences	13
Après la Fête de la Science	13
Compléter la fiche bilan	13
Transmettre les factures	14
Personnes à contacter.....	14

Si votre structure est basée en Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques

Dates à retenir

- **Avant le 9 juin** : Déposez votre projet en vous connectant et en l'inscrivant **directement sur le site du Ministère** à l'adresse suivante : <https://www.fetedelascience.fr/user/register> (si vous n'en n'avez pas, vous pouvez le créer directement) et envoyez-nous par mail votre **budget prévisionnel**. Pour vous aider à compléter votre projet en ligne pas à pas, n'hésitez pas à vous rendre sur le [tutoriel du MESRI](https://urlz.fr/l22H) : <https://urlz.fr/l22H> ;
- **29 juin** : Comité de pilotage de labellisation et accords financiers ;
- **15 novembre** : Date limite pour la remise des factures.

Modalités d'inscription

Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science » et de bénéficier ainsi de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement des équipes de la Fête de la science. Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la [charte de l'événement](#) déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et donc répondre aux critères suivants :

- L'événement doit proposer au moins une **date dans les dates officielles : du 6 au 16 octobre 2023** ;
- Sur le thème : **Sport et Sciences** ;
- Il doit être **gratuit** pour favoriser un accès au plus grand nombre ;
- Il doit proposer un **contenu scientifique** de qualité en faisant appel à des **référents scientifiques** à travers une médiation adaptée aux publics ciblés.

Financement

Certains projets peuvent recevoir une petite aide financière. La Commission de programmation étudiera cette demande de financement selon les critères suivants :

- Le **co-financement** du projet et la **multiplicité des partenariats** (financiers, communication, logistiques, organisationnels, etc.) ;
- La **potentialité du projet à être programmé plusieurs fois**, ou des outils à être réutilisés (capitalisation pour les territoires), afin de pouvoir les proposer sur des territoires et à des publics différents ;
- Le **lien du projet avec des enjeux locaux**, permettant ainsi aux citoyens de s'informer et s'emparer des opportunités et problématiques locales ;
- La **co-construction du projet avec plusieurs acteurs** afin d'encourager le travail en réseau et les liens entre le monde de la recherche, le monde associatif et les institutions (exemple : partenariat avec une Mairie pour l'obtention d'une aide logistique).

[Inscription de votre projet](#)

Déposez votre projet en l'inscrivant **directement sur le site du Ministère** à l'adresse suivante : <https://www.fetedelascience.fr/user/register> et envoyez-nous par mail votre **budget prévisionnel**.

- Pour vous aider à compléter votre projet en ligne pas à pas, n'hésitez pas à vous rendre sur le [tutoriel du MESRI](https://urlz.fr/l22H) : <https://urlz.fr/l22H>
- Si vous avez besoin d'un **modèle de budget** vous pouvez utiliser celui disponible en **téléchargement sur l'article Echosciences**
- **Attention** : Seuls seront considérés les projets **inscrits sur le site** et dont **nous aurons reçu le budget prévisionnel** (avec ou sans aide financière de la Fête de la Science).

La réception du projet sur le site du Ministère n'équivaut pas à labellisation – il doit d'abord être soumis à un Comité de pilotage infra-territorial qui aura lieu le 29 juin 2023.



[Lorsque vous serez labellisé](#)

La communication

Chaque année, la coordination régionale de la Fête de la science prend en charge une partie de la communication :

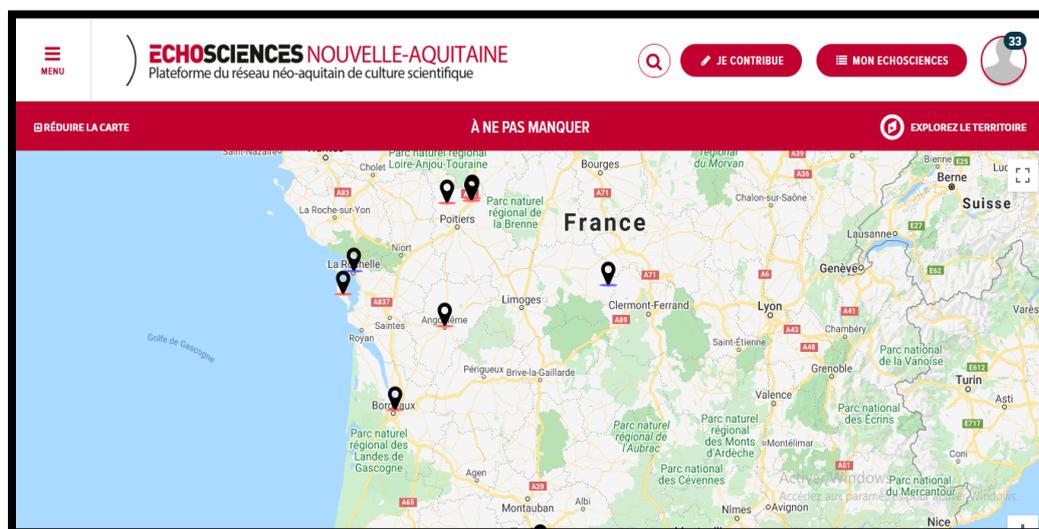
- **Relations presse** : réalisation de dossiers et communiqués de presse généraux ;
- Envoi aux journalistes de **différents médias** (presse, TV, radio) du territoire. Communication dans les **journaux institutionnels** ;
- Stratégie de **communication online** : référencement de la Fête de la science dans les agendas en ligne ; communication sur les réseaux sociaux des 4 centres de Science et de la Fête de la science ;
- **3 vidéos** seront réalisées par le média **Curieux !**

Les communications régionales et nationale étant génériques, nous **invitons chacun des porteurs de projets à réaliser sa propre communication** : contacter la presse, diffuser des supports *print*, référencer l'événement sur les agendas en ligne, etc. Nous pouvons vous accompagner pour une communication personnalisée.

La coordination régionale peut alors vous fournir :

- Des **affiches chartées** aux couleurs de la Fête de la science comportant un rectangle blanc sur lequel vous pouvez inscrire manuellement votre événement ;
- Un **kit'comm** composé d'affiches A3 & A4 à imprimer ;
- Un « **Guide de la communication gratuite** » qui donne quelques conseils pour communiquer gratuitement et de manière efficace.

Echosciences



Si ce n'est pas déjà fait, nous vous **invitons** à vous inscrire sur la **plateforme Echosciences** du réseau néo-aquitain de culture scientifique. Cette dernière vous propose de partager des expériences, d'identifier vos collègues sur le territoire, de vous renseigner et de communiquer autour de tous les projets du réseau (appels à projets, rencontres physiques, appels à manifestation d'intérêt, etc.). Elle compte environ une centaine de publications mensuelles et permet un relai de vos actions sur les réseaux sociaux.

- Une fois que vous serez labellisé et que vous aurez inscrit votre action sur le Site du Ministère, votre ou vos événements seront en principe, **automatiquement basculé(s) sur la plateforme Echosciences**.

Rendez-vous sur : <https://echosciences.nouvelle-aquitaine.science>

Après la Fête de la Science

Compléter la fiche bilan

Depuis deux ans, une **enquête en ligne** est à remplir à la fin de votre action. Cette dernière nous permettra de traiter les chiffres plus rapidement. Si vous organisez plusieurs projets, merci de répondre à l'enquête **pour chacun d'entre eux**.

De plus, nous souhaitons valoriser les moyens mis en œuvre par tous dans l'organisation d'évènements Fête de la science (bénévolat, temps homme, matériel, locaux, etc.). L'objectif est de montrer aux différents financeurs le poids de la Fête de la science sur notre territoire.

Les **photos et vidéos** de vos actions sont également appréciées !

Transmettre les factures

Afin de faciliter la comptabilité, nous demandons à l'ensemble des porteurs de projets de bien vouloir **transmettre les factures, avant le 15 novembre 2023.**

Personnes à contacter

Françoise FOURNIE, responsable Mission Réseau Aquitain à **Cap Sciences** à Bordeaux au 07.82.27.81.58 ou par mail : f.fournie@cap-sciences.net (Départements 24, 33 et 47)

Léa SABOUKO, assistante au pilotage d'événements, Mission Réseau Aquitain à **Cap Sciences** à Bordeaux au 07.83.92.40.35 ou par mail : l.sabouko@cap-sciences.net (Départements 24, 33 et 47)

Anne-Sophie DEMAT, médiatrice scientifique à **Lacq Odyssee** à Mourenx au 06.51.56.36.51 ou par mail : anne-sophie.demat@lacgodyssee.fr (Départements 40 et 64)

Si votre structure est basée en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

Dates à retenir

- **Avant le 17 avril** - **Pré-inscription obligatoire** : Déposez votre projet en l'inscrivant **directement sur le site du Ministère** à l'adresse suivante : <https://www.fetedelascience.fr/user/register> (si vous n'en n'avez pas, vous pouvez le créer directement). Pour vous aider à compléter votre projet en ligne pas à pas, n'hésitez pas à vous rendre sur le [tutoriel du MESRI](https://urlz.fr/l22H) : <https://urlz.fr/l22H> ;
- **Avant le 15 mai** : Attention, la globalité des projets se doit d'être renseigné sur le site du Ministère (*Texte, dates, lieu(x), photo*) ;
- **Fin juin** : Comité de pilotage de labellisation et accords financiers ;
- **15 novembre** : Date limite pour la remise des factures.

Modalités d'inscription

Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science » et de bénéficier ainsi de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement des équipes de la Fête de la science. Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la [charte de l'événement](#) déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et donc répondre aux critères suivants :

- L'événement doit proposer au moins une **date dans les dates officielles** : du 6 au 16 octobre 2023 ;
- Sur le thème : **Sport et Sciences** ;
- Il doit être **gratuit** pour favoriser un accès au plus grand nombre ;
- Il doit proposer un **contenu scientifique** de qualité en faisant appel à des **référents scientifiques** à travers une médiation adaptée aux publics ciblés.

Financement

Certains projets peuvent recevoir une petite aide financière. La Commission de programmation étudiera cette demande de financement selon les critères suivants :

- Le **co-financement** du projet et la **multiplicité des partenariats** (financiers, communication, logistiques, organisationnels, etc.) ;
- La **potentialité du projet à être programmé plusieurs fois**, ou des outils à être réutilisés (capitalisation pour les territoires), afin de pouvoir les proposer sur des territoires et à des publics différents ;
- Le **lien du projet avec des enjeux locaux**, permettant ainsi aux citoyens de s'informer et s'emparer des opportunités et problématiques locales ;
- La **co-construction du projet avec plusieurs acteurs** afin d'encourager le travail en réseau et les liens entre le monde de la recherche, le monde associatif et les institutions (exemple : partenariat avec une Mairie pour l'obtention d'une aide logistique).

[Inscription de votre projet](#)

Déposez votre projet en l'inscrivant **directement sur le site du Ministère** à l'adresse suivante : <https://www.fetedelascience.fr/user/register> et envoyez-nous par mail votre **budget prévisionnel**.

- Pour vous aider à compléter votre projet en ligne pas à pas, n'hésitez pas à vous rendre sur le [tutoriel du MESRI](https://urlz.fr/l22H) : <https://urlz.fr/l22H>
- Si vous avez besoin d'un **modèle de budget** vous pouvez utiliser celui disponible en **téléchargement sur l'article Echosciences**
- **Attention** : Seuls seront considérés les projets **inscrits sur le site** et dont **nous aurons reçu le budget prévisionnel** (*avec ou sans aide financière de la Fête de la Science*).

La réception du projet sur le site du Ministère n'équivaut pas à labellisation – il doit d'abord être soumis à un Comité de pilotage infra-territorial qui aura lieu en juin 2023.



[Lorsque vous serez labellisé](#)

La communication

Chaque année, la coordination régionale de la Fête de la science prend en charge une partie de la communication :

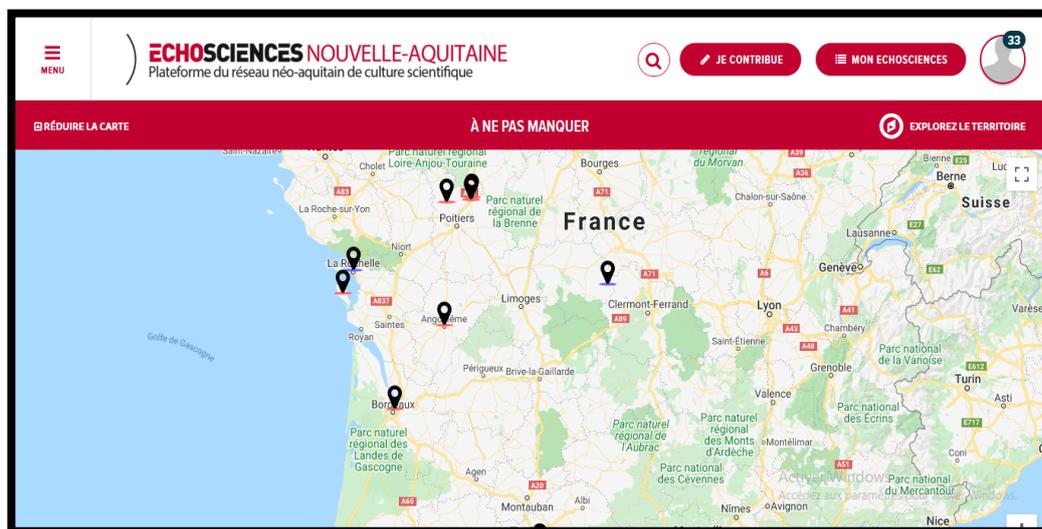
- **Relations presse** : réalisation de dossiers et communiqués de presse généraux.
- Envoi aux journalistes de **différents médias** (presse, TV, radio) du territoire. Communication dans les **journaux institutionnels**.
- Stratégie de **communication online** : référencement de la Fête de la science dans les agendas en ligne ; communication sur les réseaux sociaux des 4 centres de Science et de la Fête de la science.
- **3 vidéos** seront réalisées par le média *Curieux !*

Les communications régionales et nationale étant génériques, nous **invitons chacun des porteurs de projets à réaliser sa propre communication** : contacter la presse, diffuser des supports *print*, référencer l'événement sur les agendas en ligne, etc. Nous pouvons vous accompagner pour une communication personnalisée.

La coordination régionale peut alors vous fournir :

- Des **affiches chartées** aux couleurs de la Fête de la science comportant un rectangle blanc sur lequel vous pouvez inscrire manuellement votre événement ;
- Un **kit'comm** composé d'affiches A3 & A4 à imprimer ;
- Un « **Guide de la communication gratuite** » qui donne quelques conseils pour communiquer gratuitement et de manière efficace.

Echosciences



Si ce n'est pas déjà fait, nous vous **invitons** à vous inscrire sur la **plateforme Echosciences** du réseau néo-aquitain de culture scientifique. Cette dernière vous propose de partager des expériences, d'identifier vos collègues sur le territoire, de vous renseigner et de communiquer autour de tous les projets du réseau (appels à projets, rencontres physiques, appels à manifestation d'intérêt, etc.)

- Une fois que vous serez labellisé et que vous aurez inscrit votre action sur le Site du Ministère, votre ou vos événements seront en principe, **automatiquement basculé(s) sur la plateforme Echosciences**.

Rendez-vous sur : <https://echosciences.nouvelle-aquitaine.science>

Après la Fête de la Science

Compléter la fiche bilan

Depuis deux ans, une **enquête en ligne** est à remplir à la fin de votre action. Cette dernière nous permettra de traiter les chiffres plus rapidement. Si vous organisez plusieurs projets, merci de répondre à l'enquête **pour chacun d'entre eux**.

De plus, nous souhaitons valoriser les moyens mis en œuvre par tous dans l'organisation d'évènements Fête de la science (bénévolat, temps homme, matériel, locaux, etc.). L'objectif est de montrer aux différents financeurs le poids de la Fête de la science sur notre territoire.

Les **photos et vidéos** de vos actions sont également appréciées !

Transmettre les factures

Afin de faciliter la comptabilité, nous demandons à l'ensemble des porteurs de projets de bien vouloir transmettre les factures, **avant le 15 novembre 2023**.

Personnes à contacter

Stéphanie BRUNET, chargée de mission & d'édition à **Espace Mendès France** à Poitiers au 05.49.50.33.08 ou par mail stephanie.brunet@emf.csti.eu (*Départements : 16, 17, 79 et 86*)

Si votre structure est basée en Haute-Vienne, de Creuse ou de Corrèze

Dates à retenir

- **Avant le 9 juin** : Saisie de projet(s) via le [formulaire en ligne Framafarm](#). Il vous sera demandé de **téléverser le budget prévisionnel** de votre projet au format PDF. Si vous avez besoin d'un **modèle de budget**, vous pouvez utiliser celui disponible en **téléchargement ci-contre**.
- **Entre le 9 et le 30 juin** : Déposez votre projet en **l'inscrivant** directement sur le **site du Ministère** à l'adresse suivante : <https://www.fetedelascience.fr/user/login> (si vous n'en n'avez pas, vous pouvez le créer directement). Pour vous aider à compléter votre projet en ligne pas à pas, n'hésitez pas à vous rendre sur le **tutoriel** : <https://www.fetedelascience.fr/aide-la-saisie-des-evenements#ET1>
- **A partir du 30 juin** : **Labellisation et accords financiers**

Modalités d'inscription

Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science » et de bénéficier ainsi de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement des équipes de la Fête de la science. Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la [charte de l'événement](#) déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et donc répondre aux critères suivants :

- L'événement doit proposer au moins une **date dans les dates officielles** : du 6 au 16 octobre 2023 ;
- Sur le thème : **Sport et Science** ;
- Il doit être **gratuit** pour favoriser un accès au plus grand nombre ;
- Il doit proposer un **contenu scientifique** de qualité en faisant appel à des **référénts scientifiques** à travers une médiation adaptée aux publics ciblés.

Financement

Certains projets peuvent recevoir une petite aide financière. La Commission de programmation étudiera cette demande de financement selon les critères suivants :

- Le **co-financement** du projet et la **multiplicité des partenariats** (financiers, communication, logistiques, organisationnels, etc.)
- La **potentialité du projet à être programmé plusieurs fois**, ou des outils à être réutilisés (capitalisation pour les territoires), afin de pouvoir les proposer sur des territoires et à des publics différents.
- Le **lien du projet avec des enjeux locaux**, permettant ainsi aux citoyens de s'informer et s'emparer des opportunités et problématiques locales ;
- La **co-construction du projet avec plusieurs acteurs** afin d'encourager le travail en réseau et les liens entre le monde de la recherche, le monde associatif et les institutions (exemple : partenariat avec une Mairie pour l'obtention d'une aide logistique).

Inscription de votre projet

Déposez votre projet en l'inscrivant via le [formulaire Framaform](#). Il vous sera également demandé de **téléverser le budget prévisionnel** de votre projet au **format PDF**.

- Afin d'éviter les bugs durant la saisie de votre projet, nous vous invitons à préparer votre réponse sur papier libre et de la soumettre en une seule fois via le formulaire.
- Si vous avez besoin d'un **modèle de budget** vous pouvez utiliser celui disponible en **téléchargement sur l'article Echosciences**
- **Attention** : Seuls seront considérés les projets **inscrits sur le site** et dont **nous aurons reçu le budget prévisionnel** (avec ou sans aide financière de la Fête de la Science).

Afin d'éviter les bugs durant la saisie de votre projet, nous vous invitons à préparer votre réponse sur papier libre et de la soumettre en une seule fois via le formulaire : <https://framaforms.org/appele-a-participation-fete-de-la-science-2023-en-limousin-1679412087>.

Voici les champs qui sont à renseigner :

- Raison sociale de votre structure
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Vos Prénom et NOM
- Votre fonction au sein de la structure
- Numéro de téléphone (à bien mettre en obligatoire)
- E-mail
- L'intitulé de votre projet
- Description synthétique de votre projet
- Description détaillée de votre projet
- Souhaitez-vous proposer votre animation dans le cadre d'un Village des Sciences en Limousin
- Si oui, quelle commune ? (QCM : Limoges / Guéret / Aubusson / Brive) (en description : Les dates des Villages des Sciences seront fournies prochainement)
- Dates lieux envisagés (dans le cadre d'une diffusion d'outil ou d'organisation d'événement)
- Les publics ciblés par le projet
- Les partenaires
- Les référents scientifiques (chercheurs/ingénieur...)
- Un **budget prévisionnel** du projet sera à téléverser au format PDF

Lorsque vous serez labellisé

La communication

Chaque année, la coordination régionale de la Fête de la science prend en charge une partie de la communication :

- **Relations presse** : réalisation de dossiers et communiqués de presse généraux.
- Envoi aux journalistes de **différents médias** (presse, TV, radio) du territoire. Communication dans les **journaux institutionnels**.
- Stratégie de **communication online** : référencement de la Fête de la science dans les agendas en ligne ; communication sur les réseaux sociaux des 4 centres de Science et de la Fête de la science.
- **3 vidéos** seront réalisées par le média **Curieux !**

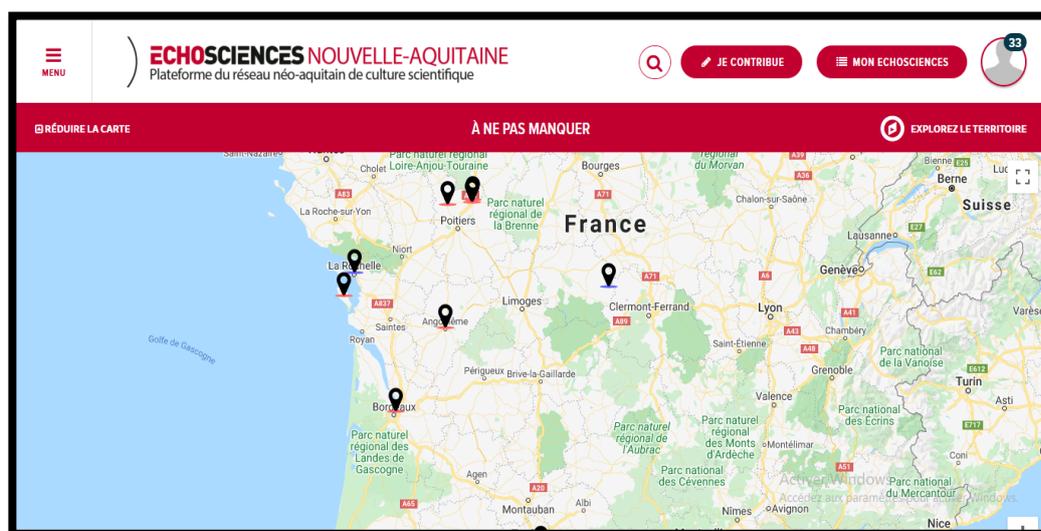
Les communications régionales et nationale étant génériques, nous **invitons chacun des porteurs de projets à réaliser sa propre communication** : contacter la presse, diffuser des supports *print*,

référencer l'événement sur les agendas en ligne, etc. Nous pouvons vous accompagner pour une communication personnalisée.

La coordination régionale peut alors vous fournir :

- Des **affiches chartées** aux couleurs de la Fête de la science comportant un rectangle blanc sur lequel vous pouvez inscrire manuellement votre événement ;
- Un **kit'comm** composé d'affiches A3 & A4 à imprimer ;
- Un « **Guide de la communication gratuite** » qui donne quelques conseils pour communiquer gratuitement et de manière efficace.

Echosciences



Si ce n'est pas déjà fait, nous vous **invitons** à vous inscrire sur la **plateforme Echosciences** du réseau néo-aquitain de culture scientifique. Cette dernière vous propose de partager des expériences, d'identifier vos collègues sur le territoire, de vous renseigner et de communiquer autour de tous les projets du réseau (appels à projets, rencontres physiques, appels à manifestation d'intérêt, etc.)

- Une fois que vous serez labellisé et que vous aurez inscrit votre action sur le Site du Ministère, votre ou vos événements seront en principe, **automatiquement basculé(s) sur la plateforme Echosciences**.

Rendez-vous sur : <https://echosciences.nouvelle-aquitaine.science>

Après la Fête de la Science

Compléter la fiche bilan

Depuis deux ans, une enquête en ligne est à remplir à la fin de votre action. Cette dernière nous permettra de traiter les chiffres plus rapidement. Si vous organisez plusieurs projets, merci de répondre à l'enquête **pour chacun d'entre eux**.

De plus, nous souhaitons valoriser les moyens mis en œuvre par tous dans l'organisation d'évènements Fête de la science (bénévolat, temps homme, matériel, locaux, etc.). L'objectif est de montrer aux différents financeurs le poids de la Fête de la science sur notre territoire.

Les photos et vidéos de vos actions sont également appréciées !

Transmettre les factures

Afin de faciliter la comptabilité, nous demandons à l'ensemble des porteurs de projets de bien vouloir transmettre les factures, **avant le 24 novembre 2023**.

Personnes à contacter :

Selim ENNJIMI, chargé de mission projet de territoire à **Récréasciences** à Limoges au 06.75.16.08.98
ou par mail : s.ennjimi@recreasciences.com